Président du Conseil général

Remise de la médaille HRDC échelon Argent à Arsène Guilmeau, Maire-adjoint de Saint-Céneri-le-Gérei
8 janvier 2011

Chers amis,

J'ai, ce matin, le plaisir et le privilège de te remettre, Arsène, la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, échelon argent.

Une distinction grandement méritée couronnant pas moins de 21 ans de services civils. Ce sont 21 ans que tu as consacrés, avec enthousiasme et sincérité, à Saint-Céneri et à ses habitants. Ton dévouement, ton efficacité ont fortement bâti l'identité et la réussite de ce qui est, aujourd'hui, l'un des plus beaux villages de France.

Tu es un homme rare, cher Arsène et nous avons tant en partage. Tu es drôle, franc, généreux, courageux, fidèle à ta terre et à tous ceux que tu aimes : tes concitoyens, tes amis, ta famille et particulièrement ton épouse qui t'a toujours soutenu.

Tu es, de même, exigeant et passionné. Et cela s'est toujours vérifié : tu as longtemps aidé tes parents à la ferme que tu exploites toujours avec ton frère. Appelé sous les drapeaux pour 16 mois en 1966, tu as défendu, avec ardeur, cette paix et cette liberté qui te sont si chères.

Tu as travaillé pendant 40 ans comme chauffeur d'engins de travaux publics puis comme chauffeur-démonstrateur en matériel Manitou pour les Établissements Mangeard, devenus Sonormat.

Ton goût de l'effort, ton expérience et bien sûr, ton sens profond du devoir et de l'engagement t'ont tout naturellement conduit sur les pas de ton père qui fut conseiller municipal dans l'équipe de Jacques Hébert.

En 1989, tu as donc repris le flambeau pour 6 ans et depuis 1995, tu poursuis ton action en faveur de la commune auprès de Ken Tatham. Nous te devons, cher Arsène, des voies d'avenir et d'espoir pour Saint Céneri-le-Gérei !

Pour tout cela et bien plus encore, j'ai le plaisir de te remettre, cher Arsène, par les pouvoirs qui me sont conférés, la médaille d'Honneur d'argent, Régionale, Départementale et Communale.